



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R32-2025-349

PUBLIÉ LE 11 JUILLET 2025

# Sommaire

## **Académie de Lille - Rectorat de Lille /**

R32-2025-07-08-00002 - arrêté modificatif de la Rectrice de région académique Hauts-de-France, Rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des universités, portant subdélégation de signature dans les secteurs de gestion financière (services de région académique, rectoraux et départementaux) (1 page)



**RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté** modificatif portant subdélégation de signature dans les secteurs de gestion financière (services de régions académiques, rectoraux et départementaux)

---

La rectrice de région académique Hauts-de-France,  
rectrice de l'académie de Lille,  
chancelière des universités,

Vu le décret du 12 mars 2025 nommant **Madame Sophie BÉJEAN**, rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille, chancelière des universités ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 mars 2025 portant délégation de signature au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à Madame Sophie Béjean, rectrice de région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille pour l'ordonnancement secondaire du budget de l'Etat ;

Vu l'arrêté rectoral du 28 mars 2025 portant subdélégation de signature dans les secteurs de gestion financière et ses arrêtés modificatifs des 15 mai et 27 mai 2025 :

**ARRETE**

ARTICLE 1 : L'article 4 de l'arrêté rectoral du 28 mars 2025 est modifié comme suit : « Subdélégation de signature est donnée à **Monsieur Damien CUNY**, délégué régional académique à la recherche et à l'innovation, par intérim, à l'effet de signer toutes opérations relatives à la dépense publique relevant du périmètre de la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation ainsi que toutes mesures relatives à la gestion du BOP 172.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Damien CUNY, la subdélégation de signature sera exercée par Monsieur Florent GOMEZ, délégué régional académique adjoint à la recherche et à l'innovation ».

ARTICLE 2 : Cet arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 juillet 2025

Sophie BÉJEAN